

parler en détail parce que j'en aurai l'occasion au cours du débat sur le Canadien National . . .

**Une voix:** N'en parlez pas, vous n'y connaissez rien.

**L'hon. M. Jamieson:** Voulez-vous une réponse? Aimez-vous prendre la parole? Je vous la cède volontiers.

**Des voix:** Non, non.

**Une voix:** Faites bien attention cette fois-ci, Don.

**M. Bigg:** Que savez-vous des tarifs de fret? Voulez-vous que je vous en dise encore plus?

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre.

**L'hon. M. Jamieson:** Monsieur l'Orateur, j'allais tout simplement dire qu'en ce qui a trait aux tarifs de fret et à toute la question des transports, j'exerce en fait le droit démocratique que plusieurs de nos vis-à-vis considèrent inhérent à ce débat, autrement dit, qu'un député est libre d'aborder le sujet de son choix. C'est ce que j'ai fait et c'est ce qui me paraît juste.

**M. Bigg:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, je vous prie. Le député invoque-t-il le Règlement?

**M. Bigg:** Oui, monsieur l'Orateur. Le député qui a la parole m'a demandé de me lever, de dire quelque chose et d'expliquer pourquoi je veux parler des transports.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A l'ordre, je vous prie. Les députés savent qu'il faut respecter le Règlement de la Chambre. Le ministre a la parole et, sauf s'il la cède, personne d'autre ne peut parler. Le Règlement ne nous permet pas de passer d'un député à l'autre et de nous engager dans des discussions. Chacun a le droit, au moment approprié, de prononcer son discours lorsque la présidence lui donne la parole. Que le ministre des Transports veuille bien poursuivre.

**L'hon. M. Jamieson:** Merci, monsieur l'Orateur . . .

**M. Baldwin:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** Le député de Peace River (M. Baldwin) invoque le Règlement.

**M. Baldwin:** Vous avez bien sûr tout à fait raison quant au Règlement, monsieur l'Orateur, mais je vous ferais remarquer que dans le cas présent le ministre, qui était assez embarrassé, a cédé la parole à l'honorable député.

**M. l'Orateur suppléant (M. Laniel):** A ce propos l'honorable député sait, j'en suis sûr, que c'est le rôle de la présidence de donner la parole aux députés, et non pas celui d'un ministre ou d'un autre député.

**L'hon. M. Jamieson:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'exprime ma reconnaissance au député de Peace River (M. Baldwin) pour son exposé bref mais instructif sur la procédure parlementaire.

**M. Baldwin:** A votre disposition.

• (2100)

**L'hon. M. Jamieson:** Comme les députés le savent, je suis toujours prêt à entendre ce que les députés d'en face ont à dire. Je voudrais dire encore une fois, si je puis répondre à mon honorable ami, que nous commencerons

[L'hon. M. Jamieson.]

dans quelques jours le débat sur le financement du CN et que j'avais l'intention de prononcer à ce moment un discours à propos des questions qu'il a soulevées. J'espère en avoir maintenant terminé avec ce point.

Ce que j'allais dire quant à la question, pour utiliser des termes simples, de faire en sorte que nos industries occupent une position leur permettant d'être concurrentielles est que le sujet est extrêmement compliqué et comprend des questions de transport. Je tiens simplement à dire, et c'est l'ironie du sort, que j'ai reçu même au cours des derniers jours des protestations du Manitoba selon lesquelles l'aide au transport du fret que nous dispensons à l'est du Canada constitue de la concurrence déloyale. Il faut donc aller à l'ouest du Canada pour s'entendre dire quelque chose de bon à propos du transport dans l'est, et vice versa.

Je dirais très sérieusement qu'il ne suffit pas simplement d'ajouter que nos industries doivent occuper une position leur permettant d'être concurrentielles. Il faut savoir, lorsque nous parlons de concurrence, la manière dont cette concurrence va jouer, et qui sont les antagonistes. Nous devons préciser si nous parlons de commerce international ou de la concurrence effrénée qui existe entre les diverses régions du Canada.

Comme la déclaration s'inscrit dans le discours du chef de l'opposition (M. Stanfield), elle est totalement et absolument vide de sens. Et ainsi, monsieur l'Orateur, en terminant, mes observations sur cette sorte de discours du trône imaginaire pondu par les conservateurs, je conclus, pour employer une expression courante, qu'il se distingue davantage par ce qui n'y est pas que par ce qui y est. Même en regardant les termes employés par le chef de l'opposition, le mieux que l'on puisse dire de son discours est qu'il est essentiellement un exercice oratoire incohérent et une simplification à l'excès. En réalité, il serait épatant si la majorité d'entre nous à la Chambre, indépendamment du siège que nous occupons, tenait compte d'une chose qui a déjà été dite. Je ne me souviens pas quel philosophe a dit que l'essence de la tyrannie est la dénégation de la complexité. S'il y a jamais eu dénégation de complexité, c'est bien dans le discours du chef de l'opposition. J'ai assez d'une page pour énumérer toutes les propositions d'ordre politique contenues dans ses remarques.

**M. Nesbitt:** Et assez d'une phrase pour le discours du trône.

**L'hon. M. Jamieson:** Je regrette de dire que ses affirmations n'avaient pas la moindre signification. Mon temps de parole achève, monsieur l'Orateur, et il se peut que je ne puisse rendre justice au chef du NPD (M. Lewis) et aux autres poids lourds qui ont participé au débat.

**Des voix:** Continuez.

**L'hon. M. Jamieson:** Je dois avouer que la participation du chef du NPD m'a singulièrement désappointé. Il sait, et je souhaiterais qu'il soit présent ce soir, que je l'admire beaucoup pour lui-même et pour sa grande habileté dans un débat. Pourtant, en examinant son intervention au cours du présent débat, il est de nouveau facile de constater qu'il a évité totalement de parler des politiques de son parti, et à cette occasion du moins, il s'est laissé aller à la politacillerie la plus mesquine.

**Des voix:** Bravo.

**Des voix:** Oh.

**L'hon. M. Jamieson:** Il a commencé par décrire le discours du trône comme un discours rédigé dans une prose